

# Invitation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires

Convocation de nos actionnaires à la 52<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire de AGTA RECORD SA le **mardi 4 juin 2019 à 11h00** au siège de la société AGTA RECORD SA, Allmendstrasse 24, 8320 Fehraltorf, Suisse

## Ordre du jour :

1. **Rapport annuel 2018, comptes consolidés du Groupe agta record et comptes sociaux de agta record sa, rapports de l'organe de révision :**

Proposition :

Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés du Groupe agta record et comptes de agta record sa ;

2. **Quitus au Conseil d'administration et à la Direction :**

Proposition :

Quitus aux membres du Conseil d'administration et à la Direction ;

3. **Emploi du bénéfice 2018 :**

Proposition :

Distribution d'un dividende de CHF 1.13 par action sur le bénéfice au bilan ;

4. **Elections au Conseil d'administration (individuellement) :**

Proposition :

Réélection de Hubert Jouffroy comme Président, Michèle Rota, Dr. Peter Altorfer, David Dean, Bertrand Ghez, et Richard Gruenhagen ;

5. **Elections au Comité de rémunérations (individuellement) :**

Proposition :

Elections de Michèle Rota, David Dean, Hubert Jouffroy ;

6. **Election du représentant indépendant des actionnaires :**

Proposition :

Election de lic. iur. Roman Bruhin, Swisslegal, Zurich ;

7. **Election de l'organe de révision :**

Proposition :

Election de Ernst & Young AG ;

8. **Rémunération du Conseil :**

Proposition :

Approbation de CHF 750,000, montant global maximum de rémunération pour les membres du Conseil d'administration (Président inclus) de l'Assemblée générale ordinaire 2019 à l'Assemblée générale ordinaire 2020 ;

9. **Rémunération variable de la Direction :**

Proposition : Approbation de CHF 2,100,000, montant global de rémunération fixe des membres du Directoire (PDG inclus) pour l'exercice 2020 ;

10. **Rémunération variable de la Direction :**

Proposition :

Approbation de CHF 1,740,000, montant global de rémunération variable des membres du Directoire (PDG inclus) pour l'exercice 2018 ;

10. **Phantom Share Plan :**

Proposition :

Approbation d'un versement total maximum de l'équivalent en franc suisse de EUR 8,970,000 à la clôture de la vente de la majorité indirecte d'agta record sa à une société du groupe ASSA ABLOY, et sous réserve de celle-ci ;

## CARTES D'ACCÈS

Les actionnaires recevront leurs cartes d'accès avec le matériel de vote jusqu'au vendredi 24 mai 2019 de leurs banques de dépôt ou en présentant des pièces justifiant d'une manière suffisante la possession des actions, directement chez agta record sa (Franziska Demmig ; franziska.demmig@agta-record.com).

## POUVOIRS

L'actionnaire ne participant pas personnellement à notre Assemblée Générale peut se faire représenter comme suit :

- a) par un autre actionnaire avec droit de vote ou un tiers avec une procuration écrite.
- b) par le représentant indépendant :  
lic. iur. Roman Bruhin, avocat, Zolliker-/Alfred Ulrich-Strasse 2, 8702 Zollikon, bruhin@swisslegal.ch. Ils peuvent requérir des formulaires de pouvoir ou de vote électronique chez Roman Bruhin ou agta record sa (Franziska Demmig).

Le rapport de gestion 2018, le procès-verbal de la 51<sup>ème</sup> Assemblée Générale et le rapport de l'organe de révision concernant les comptes du Groupe et les comptes annuels statutaires sont disponibles au siège de la société pour permettre aux actionnaires d'en prendre connaissance.

Fehraltorf, le 3 avril 2019

agta record sa

Hubert Jouffroy

Président du Conseil d'administration

record.group